

MODIFICATION AU DIPLÔME EN ANALYSE ET ACTION COMMUNAUTAIRES

R : 16-CPR-220311

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique que le Diplôme en analyse et action communautaires soit offert à temps partiel dans les trois campus. »

Vote : unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte que le Diplôme en analyse et action communautaires soit offert à temps partiel dans les trois campus. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

Reçu au
Secrétariat général
le 27 janvier 2022

Registrariat
Le 19 novembre 2021
Université de Moncton

Reçu au
Bureau du VRER
le 19 novembre 2021

PAR COURRIEL

Le 18 novembre 2021

Monsieur Gilles Roy
Président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Modification au Diplôme en analyse et action communautaires

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à la modification au Diplôme en analyse et action communautaires. La modification consiste plus précisément en l'ajout de la mention de l'offre à temps partiel pour les trois campus.

La demande est accompagnée d'une lettre de M^{me} Pierrette Fortin dans laquelle est justifié la modification proposée. Vous y trouverez également une lettre du directeur de la Formation continue, M. Dany Benoît, en appui à cette demande. La modification au programme a été recommandée par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 17 novembre 2021. Voici la résolution adoptée en ce sens :

- Le Conseil recommande que la modification au Diplôme en analyse et action communautaire, plus précisément l'ajout de la mention de l'offre à temps partiel pour les trois campus, soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations cordiales.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,

Matthieu LeBlanc

p. j. Lettre de Pierrette Fortin, doyenne des Études, UMCE
Lettre de Dany Benoît, directeur, Formation continue
CPR-10



Le 20 octobre 2021

Monsieur Jean-François Thibault
Doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Monsieur Thibault,

Dès l'adoption du diplôme en analyse et action communautaires par les instances de l'Université, nous avons reçu des questions de la part de futures étudiantes et étudiants adultes et de la part d'employeuses et d'employeurs demandant si ce diplôme s'offrait à temps partiel. Après discussion avec les membres du Bureau de direction réseau de la Formation continue, convaincus qu'il y a une demande à cet égard, nous présentons une demande conjointe, UMCE et Formation continue, aux instances universitaires concernées, pour l'ajout de la mention de l'offre à temps partiel pour les trois campus. En fichier joint, vous trouverez le CPR10 modifié pour considération lors du prochain Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales.

Je demeure à votre disposition pour toute question que vous pourriez avoir à cet égard et je vous prie de recevoir, Monsieur Thibault, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La doyenne des Études,



Pierrette Fortin, Ph.D.

p.j. CPR10 modifié



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Formation continue

Le 22 octobre 2021

Monsieur Jean-François Thibault
Doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

Monsieur Thibault,

La Direction générale de la Formation continue appuie sans exception la demande de modification du programme de diplôme en analyse et action communautaire afin de le rendre disponible à temps partiel. Ce projet de modification permettra à la Formation continue d'offrir ce programme à temps partiel et ainsi mieux répondre aux besoins immédiats et émergents dans les communautés.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Thibault, mes respectueuses salutations.

Le directeur général,

Dany Benoit

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire –
Nouveau régime pédagogique)**

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTE DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Diplôme en analyse et action communautaires

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

Diplôme en sciences sociales

1.4 Durée du programme

2 ans à temps complet ou 5 ans à temps partiel

1.5 Lieux où est offert le programme

Edmundston
Shippagan
Moncton

1.6 Date d'entrée en vigueur

1^{er} juillet 2022

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme vise à offrir une formation axée sur les relations humaines, l'action communautaire et organisationnelle, ainsi que la gestion. Il permet à l'étudiante ou l'étudiant de développer une diversité de compétences et d'être polyvalent. Elle ou il sera outillé pour faire face aux différentes situations pouvant être rencontrées sur le marché du travail, plus particulièrement au sein d'organismes communautaires, publics et parapublics. Il est important de noter que les diplômées et diplômés de ce programme ne seront pas appelés à effectuer des tâches normalement confiées à des travailleurs sociaux.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation est offerte principalement par le biais de cours magistraux, de cours semi-magistraux, d'ateliers ainsi qu'un stage pratique en milieu de travail.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A " X
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques;
 critères de promotion ; autres)

Aucune

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	<i>45 CR.</i>
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	<i>39 CR.</i>
<i>Obligatoires</i>	<i>39 CR.</i>

ECON1030	Principes économiques (micro)	3
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3
PHIL2235	Éthique	3

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire –
Nouveau régime pédagogique)**

PSYC1700	Intro à la psychologie appliquée OU	3
PSYC1000	Introduction à la psychologie	3
PSYC2500	Psychologie sociale	3
SCPO1000	Science politique I OU	3
SCPO1050	Vie politique canadienne	3
SCPO2220	Principes d'admin. publique	3
SCSO2100	Stage de formation pratique	3
SCSO2101	Analyse et action commun.	3
SOCI1001	Introduction à la sociologie	3
SOCI2375	Santé et sociétés	3
STAT2653	Statistique descriptive	3
TSOC1000	Introduction au travail social	3

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES

<i>Obligatoires</i>		6 CR.
ADMN1220	Introduction au management	3
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 15 CR.

GLOBAL 60 CR.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : PHIL2235.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : SCPO1000 ou SCPO1050.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PSYC1700 ou PSYC1000.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : PHIL1100.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : CRIM1000, CRIM1010, LING1811, PHIL2210, PHIL2225, PHIL2280, PSYC2001, PSYC2002, SOCI2203 ou SOCI2900⁽¹⁾.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽²⁾.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022.

⁽¹⁾ Ou tout autre cours approuvé par la ou le chef de secteur.

⁽²⁾ [Voir l'avis pour les exigences en français.](#)

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route